

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Réforme des retraites : en route vers l'abrogation des 64 ans !

En 2023, partout en France, à l'appel des organisations syndicales, salarié·es, jeunes et retraité·es se sont massivement mobilisé·es **contre le report de l'âge de la retraite à 64 ans**. Mais ce recul social fut imposé par 49.3.

Jeudi 28 novembre, pour la première fois à l'Assemblée nationale, les député·es pourront voter une **proposition de loi pour abroger la réforme**, première étape d'un processus législatif entre Assemblée Nationale et Sénat, pour que soit respectée la volonté majoritaire dans le pays d'annuler le passage de 62 à 64 ans. Les représentant·es de la nation doivent prendre leur responsabilité et voter l'abrogation d'une réforme refusée par plus de 70% de la population.

La CGT appelle les salarié·es, jeunes et les retraité·es à utiliser la plateforme d'interpellation des député·es « allop parlement.fr » pour empêcher les manœuvres d'obstruction de façon à ce que ce vote aille à son terme.

L'adoption de la proposition de loi ce mercredi 20 novembre par la commission des affaires sociales démontre que la victoire est possible.

Montreuil, le 21 novembre 2024